



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chemins ruraux

Question écrite n° 68785

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'aménagement du territoire sur la gestion des chemins ruraux par les collectivités locales. Il existe en France 700 000 kilomètres de chemins ruraux. Malgré les diverses aides, les communes sont souvent dans l'impossibilité d'assurer un entretien optimal de ces chemins. Il désire connaître ses intentions à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68785

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : aménagement du territoire

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 28 juin 2005, page 6349